



LETTRE DE FRANCE

LA FRANCE ET LE SAINT-SIÈGE



VERRA-T-ON la République Française nommer un ambassadeur près du Pape ? Oui, très probablement. Mais quand ? Cela c'est une autre affaire. La mesure prévue peut tarder plus ou moins longtemps. Sans doute, presque tout le monde avoue qu'elle est inévitable, indispensable, urgente, et qu'il est contradictoire de l'ajourner encore, surtout d'une manière indéfinie. Contradiction ! Je le crois bien qu'il y a là contradiction ! C'est même, en général, cette contradiction des pensées et des volontés qui explique l'état si contradictoire des affaires religieuses en France.

Dans ma lettre précédente, je rappelais une parole officielle bien significative, que M. Clemenceau laissa échapper jadis, en 1906, lorsqu'il se trouvait ministre pour la première fois : "Nous sommes en pleine incohérence !". C'était deux ans après la rupture avec Rome; et un an après le vote de la loi destinée à régler la nouvelle situation de l'Eglise en France. Le gouvernement, la majorité des Chambres, la masse du parti républicain modéré ou avancé, tout le monde influent avait compté que le Pape accepterait cette loi. Or, le Pape venait de la repousser catégoriquement. M. Clemenceau ne se faisait pas prier pour ajouter (dans les conversations particulières mais sur le ton assez élevé qui lui est habituel) que l'attitude du Pape était logique. Outre la doctrine et la hiérarchie, résolument menacées par la nouvelle loi, il y avait encore la question de procédés. On sait que la majorité des Chambres et le gouvernement avaient affecté de ne tenir aucun compte du Pape; et M. Clemenceau lui-même, et lui surtout. Mais M. Clemenceau a toujours eu plus de désinvolture et plus de franchise que les autres. Il disait donc tout haut et à sa façon cavalière ce que les autres murmuraient avec embarras et confusion. On se trouvait dans une situation fautive; et on ne savait plus comment essayer d'en sortir.

C'est bien ainsi encore que se présente la question du rétablissement de l'ambassade française près le Vatican. Plus que jamais la France a besoin d'avoir là un ambassadeur. Cette nécessité est reconnue même par les radicaux avancés, c'est-à-dire par le parti pour lequel la suppression de l'ambassade était une espèce de dogme, en un mot par le parti qui s'enorgueillissait d'avoir supprimé l'ambassade. Dans les conversations privées, les radicaux avouent généralement que cette suppression, surtout depuis le commencement de la guerre, a des conséquences déplorables. La logique et le patriotisme, comme le vulgaire sens commun, prescrivent donc de revenir sur ce qu'on a eu le tort de faire; autrement dit de réparer une grosse erreur. Rien de plus simple... Oui, rien de plus simple

en théorie; mais rien de plus difficile quand l'amour-propre joue un rôle important. L'amour-propre des individus est presque toujours une obstacle redoutable. Eh ! bien, et l'amour-propre des groupes, des partis, des assemblées politiques !

Pour distinguer le véritable motif qui empêche les radicaux de prendre la décision qu'ils sentent et qu'ils reconnaissent nécessaire, on n'a pas besoin de se livrer à de longues recherches ni à de longues réflexions. Il suffit de recueillir certaines paroles prononcées ça et là dans ce milieu. En voici même qui ont été écrites à tête reposée et qui viennent d'être imprimées. Cette fois, il s'agit de l'amour-propre le plus ordinaire; de celui qu'on appelle le "qu'en dira-t-on ?" Dans un volume qui porte un titre à effet : "*Rome sans Canossa*", un député radical-socialiste écrit, avec une désinvolture assez dédaigneuse envers son parti : "En vérité, il y a une objection qui vaut contre le rétablissement d'une ambassade au Vatican ou l'envoi d'un missionnaire auprès du Pape : c'est le qu'en dira-t-on de la République." La thèse développée par l'auteur peut se résumer ainsi :—Nous devons rétablir l'ambassade près le Vatican; mais il faut avoir soin de ne la confier qu'à un radical bien connu comme tel, à un ferme adversaire des croyances religieuses, afin de montrer que nous nous rapprochons du Pape seulement pour notre intérêt politique et que nous ne faisons pas la moindre amende honorable.—

Le radical qui s'exprime de la sorte n'est pas le premier ni le dernier venu. Jeune encore, il a occupé les fonctions de sous-secrétaire d'Etat. C'est M. de Monzie, député du Lot. Il y a dans la personnalité de M. de Monzie une particularité assez piquante quoique déjà observée plus d'une fois chez des librepenseurs en vue: des liens de famille religieux. M. de Monzie est proche parent de feu Henri Lasserre le célèbre historien des miracles de Lourdes et même, dit-on, son propre neveu. Le neveu, lui, on le voit, n'a aucun souci de la puissance surnaturelle. C'est la puissance politique seule qui l'intéresse; et il s'en sert avec l'énergie d'un homme très décidé et très entreprenant. Il n'a pas eu besoin de se contraindre pour se charger de dire tout haut ce que, depuis une douzaine d'années, (depuis la séparation) son monde politique a l'habitude de dire assez bas.

Jusqu'à la manifestation que vient de faire M. de Monzie, on ne connaissait guère que deux ou trois exemples de ce genre, du moins venus du même milieu. Un radical indépendant, M. Deloncle avait, dans la presse et aussi à la tribune, affirmé la nécessité, pour la France et pour la République, d'entretenir des relations officielles avec le Saint-Siège. Un autre dé-